

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 78 (1942)  
**Heft:** 46

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

**PARTIE CORPORATIVE :** *Fonds d'entr'aide pour les instituteurs victimes de la guerre.* — VAUD : *Vaudois, êtes-vous bons Suisses ?* — *Projet de cours d'éducation civique.* — *Départs.* — GENÈVE : U. I. P. G. DAMES : *Assemblée générale du 25 novembre.* — NEUCHÂTEL : *Exposition scolaire permanente.* — JURA : *Chronique.* — BIBLIOGRAPHIE.

**PARTIE PÉDAGOGIQUE :** A. STEINER et E. DOTRENS : *La vipère aspic (Tableaux scolaires suisses).* — H. R. : *Les désinences verbales.* — **INFORMATIONS :** *Prisonniers de guerre et philatélie.* — **TEXTES LITTÉRAIRES.** — **LES LIVRES.**

## PARTIE CORPORATIVE

### FONDS D'ENTR'AIDE

pour les instituteurs victimes de la guerre.

En janvier 1939, l'*Educateur* publiait une lettre de M. le prof. Reymond de Neuchâtel à la suite de laquelle le Comité S. P. N. demandait à la S. P. R. de s'intéresser au sort tragique de quelques instituteurs des Sudètes victimes de l'invasion de leur pays. Un appel fut adressé aux membres de la Romande et la collecte organisée obtint un succès inespéré. Ainsi fut constitué le *Fonds pour les Instituteurs tchécoslovaques*.

Malheureusement les événements ne permirent pas d'expédier aux intéressés mêmes les sommes réunies : elles furent déposées en caisse d'épargne.

L'assemblée des délégués S. P. R. de 1940 autorisa le Comité central à utiliser ce Fonds pour répondre aux appels d'instituteurs victimes de la guerre, sans distinction. C'est ainsi que, fin 1941, 1000 fr. furent versés au B. I. E. pour le *Service d'entr'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre*. En septembre dernier 100 fr. furent prélevés en faveur des *instituteurs grecs prisonniers en Italie*. Mais ce fonds s'épuisant, nous avons, dans l'*Educateur* du 7 novembre dernier, adressé un nouvel appel à nos membres : plus de 300 fr. ont déjà été versés aux six maîtres d'école grecs, et la souscription reste ouverte.

Quelques collègues genevois s'occupent d'un certain nombre d'instituteurs belges en Allemagne. La S. P. R. ne peut non plus se désintéresser de ce mouvement, comme d'ailleurs d'autres qui ne manqueront pas de solliciter notre appui : que de misères à soulager ! que de souffrances à atténuer ! que de blessures à panser ! Pauvre humanité...

Le Comité S. P. R., dans sa séance du 12 décembre, a décidé de centraliser toutes les demandes de secours et, pour y répondre, de constituer un unique *Fonds d'Entr'aide pour les instituteurs victimes de*

la guerre, formé par le solde du Fonds des Instituteurs tchécoslovaques, par le produit de la collecte pour les instituteurs grecs et par tous les dons, même les plus modestes, que nos membres voudront bien adresser au trésorier, Ch. Serex, La Tour-de-Peilz (compte de chèques II.1978).

Des listes de souscriptions pourraient facilement être passées dans les principaux bâtiments scolaires, dans les localités importantes ou par régions pour recueillir les offrandes les plus minimes : les petits ruisseaux...

Au nom des trop nombreuses victimes de l'atroce guerre, le Comité S. P. R. adresse d'ores et déjà un chaleureux merci à tous.

**VAUD** Nous rappelons que toutes les communications concernant la *Chronique vaudoise* doivent être adressées au correspondant M. R. Mamin, La Tour-de-Peilz. (Réd.).

### « VAUDOIS, ÊTES-VOUS BONS SUISSES ? »

#### « SPRECHT IHR DEUTSCH ? »

C'est sous ce titre que le *Grutli* du 21 novembre dernier s'en prend au *Jeune Citoyen* 1942 et à l'organisation des cours postscolaires.

Si je reviens ici à l'article sus-cité, article discutable dans certaines de ses affirmations ou opinions, c'est tout d'abord et encore une fois pour montrer que dans tous les milieux on se préoccupe des affaires d'éducation ; c'est aussi pour relever ce qui est intéressant dans l'opinion des milieux extra-scolaires.

Voici un très bref résumé et quelques fragments de l'article dans ce qui nous intéresse :

« Parlez-vous allemand ? Sinon, allez-vous vous y mettre ? On » pourrait le croire, puisque la dernière trouvaille du Département » vaudois de l'instruction publique c'est d'avoir incorporé dans l'édition » 1942 de la publication *Le Jeune Citoyen* quatre ou cinq pages de » texte allemand et vocabulaire français-allemand.

» Pourtant nous lisons en première page de la brochure incriminée » ici : « *Publication destinée aux jeunes gens de la Suisse romande en » vue des cours d'éducation civique.* »

Après ce début, l'auteur se demande « dans quels autres cantons de la Suisse romande cette brochure est vraiment employée officiellement », puis il conclut : « Il s'agit de voir suisse, de raisonner suisse, de sentir suisse ! » Critiquant cette tendance à unifier, où il craint la ruine des personnalités et particularités cantonales, notre censeur poursuit :

« Pourquoi germaniser la brochure française ? Mais, au fond, pour- » quoi obliger les Suisses allemands à suivre ces cours ? Les Vaudois » qui passent une année outre-Sarine bénéficient-ils de cours d'alle-

» mand gratuits ? Non, dans la majorité si ce n'est la totalité des can-  
 » tons. Et pendant que les fils de nos bons et fidèles Confédérés — ainsi  
 » que les étrangers eux-mêmes — occupent les bancs de l'école, les  
 » petits écoliers vaudois sont à la maison ou dans la rue. »

En conclusion, et décochant un trait qui ne manque pas de piquant, l'article conclut que si l'on ne réagit, « nous ne manquerons pas de voir  
 » un jour notre Département de l'éducation envoyer, pour chacun des  
 » collèges vaudois l'écrêteau fatidique : *Fortbildungsschule — Man  
 » spricht deutsch.* »

Je n'insisterai pas une minute sur les exagérations de l'article ci-dessus, pas signé du reste. On pourrait, en effet, montrer aussi les dangers d'un cantonalisme exagéré, faire remarquer d'autre part que l'étude de l'allemand devient une nécessité, de nos jours, et qu'on peut apprendre une langue étrangère sans pour autant abandonner les caractéristiques de son tempérament. Je tiens cependant à relever le côté... disons positif de cette diatribe.

Et d'abord ceci : nos cours postsecondaires ne devraient pas être faits pour apprendre le français à de jeunes domestiques ou commissionnaires confédérés. Il serait intéressant de connaître le pourcentage de Suisses allemands qui apprennent notre langue aux frais de l'Etat de Vaud. Je connais une commune bien vaudoise où, sur 19 écoliers astreints, 12 sont de langue allemande. Bien mieux, dans certaines villes, on décida, avec raison du reste, de grouper ces « confédérés » en cours spéciaux. Il serait intéressant de connaître l'avis des contribuables sur cette destination, pour le moins inattendue, d'une partie de leurs impôts !

Mais voici qui est plus sérieux : le but essentiel des cours postsecondaires (éducation nationale) n'est plus atteint ; il est même complètement abandonné, et nous donnons des cours de français.

Disons à nouveau, au risque de nous répéter, que l'éducation nationale est autre chose que des leçons, même très bien données. Le but est d'émouvoir, de faire aimer son pays, ses institutions et ses habitants. Il faut quitter l'école et trouver autre chose. Bien mieux, dans l'organisation nouvelle, la présence de « Confédérés » sera utile à l'éducation nationale. Cette jeunesse suisse groupée dans un même sentiment et pour un même but : aimer le pays et s'en imprégner ; cette jeunesse, dis-je, sera l'image même de son pays, divers et uni, uni parce que divers.

R. M.

### PROJET DE COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE POUR L'ÂGE POSTSCOLAIRE

Que les cours complémentaires, ou postsecondaires, soient impopulaires, c'est, hélas, une réalité que l'on ne peut songer à nier et devant laquelle il faut bien s'incliner. Cependant tout éducateur digne de ce nom recon-



naîtra la nécessité d'apporter aux jeunes libérés de l'école, et qui ne reçoivent aucune instruction complémentaire quelconque, un ensemble de connaissances élémentaires qui constituent l'instruction postscolaire ainsi qu'une solide éducation civique et nationale. C'est dans ce but que nos autorités ont organisé les cours d'éducation civique pour l'âge postscolaire, qui ne sont rien d'autre que les anciens cours complémentaires modifiés et tant soit peu améliorés. Mais il faut bien reconnaître que l'organisation actuelle n'a en rien modifié le déplorable état d'esprit qu'apportent aux dits cours ceux qui sont astreints à les suivre. Or je suis de plus en plus persuadé que cela tient pour une très grande part à quelques questions de détail, d'ordre psychologique, auxquelles il serait relativement facile de remédier.

Constatons tout d'abord que, d'une manière générale, le jeune homme tenu de suivre les cours postsecondaires y vient de mauvaise grâce ; libéré de l'école, dont il n'a pas toujours conservé un bon souvenir, car il était souvent un médiocre, ou un faible, et ayant pris goût à une certaine indépendance, il a de la peine à admettre qu'on puisse l'obliger à retourner en classe. Vous perdrez votre temps à essayer de le persuader qu'il ne s'agit plus d'école primaire, votre argumentation le laissera incrédule ; pour lui, le nom ne change rien à l'affaire ; il ne verra que la désagréable obligation de reprendre le chemin trop connu du bâtiment scolaire ; peut-être même se retrouvera-t-il dans la même classe, sous la direction du même maître, à la même table où, pendant plusieurs années, il a travaillé plus ou moins à contre-cœur ; et il se rassiera, là, vaguement rancuneux, de mauvaise humeur, ou, par réaction, « rigolard » et bien décidé à ne rien faire. C'est cet état d'esprit contre lequel le maître va essayer de réagir, peut-être avec succès, cela dépend de son habileté, mais le climat favorable n'y est pas, le cœur n'y est pas, et pendant trois heures l'éducateur luttera contre l'indifférence et l'apathie de son auditoire. Puis ce sera fini jusqu'au mercredi suivant, où, de nouveau, dans le voisinage de l'école, l'observateur attentif verra ce groupe de jeunes gens à l'air désœuvré, attendant l'ultime minute pour pénétrer dans le bâtiment d'école où le maître les attend sans joie. Ajoutons que cette manière fragmentaire de travailler, de mercredi en mercredi, est tout ce qu'il y a de plus préjudiciable à l'étude ; le charme, si tant est qu'il y en ait un, est rompu, et toute l'atmosphère à créer et à entretenir est remise en question d'un mercredi à l'autre.

C'est pourquoi, désireux d'apporter avant tout ici un élément constructif, je voudrais suggérer quelques idées pouvant servir de base à une organisation nouvelle, capable, me semble-t-il, d'apporter une amélioration véritable aux cours postsecondaires sans en modifier les lignes essentielles.

(A suivre.)

## DÉPARTS

**Moudon.** — Après quelques années passées à Carouge, M<sup>lle</sup> *Marguerite Jaton* fut nommée à Moudon, où elle enseigna trente ans à la grande satisfaction de tous. Lors de sa dernière classe, une manifestation eut lieu : autorités locales, corps enseignant, élèves prirent congé d'elle, exprimant les regrets de voir s'en aller une institutrice si aimable et si dévouée.

**Leysin.** — En 1911, M<sup>lle</sup> Roussy débutait dans l'enseignement à Leysin. Elle s'y maria et, cet automne, M<sup>me</sup> *Janloz-Roussy* prend une retraite bien méritée. La spirituelle Jy est bien connue en terre romande. A maintes reprises, elle mit sa talentueuse plume au service de la station de Leysin : elle écrivit les livrets de *Michel et Nérine* et de la *Châtelaine d'Aigremont*, dont les représentations obtinrent un si franc succès. C'est ce que rappelèrent, en la remerciant, les autorités locales, après que le corps enseignant eût exprimé ses regrets de se séparer d'une collègue si complaisante et si enjouée.

**Saint-Légier.** — M<sup>lle</sup> *Porchet*, maîtresse d'école semi-enfantine, a pris sa retraite après 31 ans d'activité dans la même localité. Les autorités n'oublièrent pas, en une cérémonie fort bien réussie, de remercier celle qui se donna tout entière à sa tâche, aimant ses petits de toute l'affection d'une maman. M<sup>lle</sup> *Porchet* fut un membre fidèle de la S. P. V., ne manquant jamais une réunion ou une assemblée ; elle fut aussi un soutien inébranlable du Chœur mixte du Corps enseignant de Vevey-Montreux.

GENÈVE

**U. I. P. G. — DAMES**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
**du 25 novembre 1942.**

**Communications du Comité.** — M<sup>lle</sup> *Mongenot* nous parle de quelques démarches faites auprès de M. Grandjean, directeur de l'Enseignement primaire :

a) *Assurance-accidents des écoliers.* Cette question est à étudier, mais il serait trop onéreux de payer une assurance en septembre pour toute l'année scolaire.

b) *Suppléantes.* Les suppléantes ont une situation très pénible, elles ne savent jamais d'une année à l'autre si elles seront rengagées. M. Grandjean pense que le mieux serait de les éliminer petit à petit car il est très délicat de leur donner une situation stable.

c) *Remplacements.* Certains remplaçants sont absolument incapables de tenir une classe et n'effectuent aucun travail. Malheureusement, le Département manque de personnel.

d) *Charges de l'école.* Que de choses sont demandées aux enfants en

ce moment ! Les heures de classe auraient-elles augmenté ? M<sup>lle</sup> Mon-genet a formulé le désir qu'on ne nous charge pas de travaux inutiles, tels que fiches avec questions et réponses. Ces excès de contrôle mécontentent du reste le corps enseignant et créent une paperasse inutile.

**Traitements.** — A partir de l'an prochain, des allocations de vie chère seront accordées aux fonctionnaires, car la loi de 1934 sur la retenue des salaires sera abrogée (du moins nous l'a-t-on promis). Il est décidé de se rallier à l'avis de la Fédération des Fonctionnaires qui demandent que les célibataires reçoivent le 50 % de l'allocation accordée aux personnes mariées.

**Démission.** — M<sup>lle</sup> Prokesch, qui a quitté l'enseignement, se retire de l'Union ; elle est nommée membre honoraire.

U. I. P. G. — **Séance plénière.** — Sur la proposition de M. Lagier, président de l'U. I. P. G., une séance plénière aura lieu au début de février 1943. Les enfants difficiles sont de plus en plus nombreux dans les classes, et M. Jeanneret viendra nous parler des enfants délinquants.

**Causerie de M. Marius Jaquet : « La composition française ».** — Nous avons eu le privilège et le grand plaisir d'entendre notre collègue M. Jaquet nous parler de ses expériences dans le domaine de la composition française. Ce ne sont pas des phrases ni des théories qu'il nous a apportées, mais des procédés pratiques, des trucs qui lui ont réussi. Il s'agit de faire entrer en jeu toutes les facultés des enfants en même temps. Pour les faire participer complètement il faut arriver à une coordination entre toutes les disciplines : a) lecture expliquée ; b) vocabulaire ; c) composition. — Il y aura

1. *Un travail d'analyse ;*
2. *Un travail de recherches de matériel linguistique* qui permettra aux enfants d'exécuter un travail similaire au morceau analysé ;
3. *La rédaction proprement dite.*

La composition est ainsi un ensemble de leçons ; elle commence par l'exposition d'un exemple commenté, en vue de l'exercice qui suivra. Ce système est praticable en 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, mais dès la 3<sup>e</sup>, on peut commencer un travail qui les conduira à l'entrée de la méthode proposée. Il s'agira avant tout de faire réaliser aux élèves de 3<sup>e</sup> année que *l'unité d'expression c'est la phrase.*

*Exercices pratiques :* 1. Les enfants ponctuent un texte au tableau, sans points ni virgules. Ils le découpent en phrases.

2. Ils rétablissent des phrases dont on aura brouillé les mots.
3. Ils répondent par une phrase à des questions. Dans une énumération, on insistera sur les virgules qui séparent les différents termes et sur « et » entre l'avant-dernier et le dernier.

4. Ils notent les actions du maître.

5. Ils forment des phrases à plusieurs sujets et à plusieurs actions.

Tous ces exercices sont faits oralement ; nous ne pouvons pas rechercher le côté esthétique, mais devons nous soucier uniquement de la correction du style.

Les travaux exécutés par les élèves de M. Jaquet nous ont vivement intéressés et nous ont convaincus de l'efficacité des exercices préparatoires d'analyse et de recherche de vocabulaire.

*Rédaction.* M. Jaquet pense que la rédaction ne doit pas être négligée, à condition de ne pas la répéter trop souvent et de la corser un peu. On peut faire trouver les contraires dans certains textes et, par exemple, « Matin d'été » deviendra « Soir d'hiver ». Après avoir noté les termes contraires, l'élève s'efforcera de créer l'atmosphère d'un soir d'hiver.

*Composition collective.* Il s'agit

1. De réduire la situation à ses traits essentiels ;
2. De mettre debout le texte ;
3. De faire récrire le texte le lendemain.

Il faut écrire soi-même ce que l'on désire obtenir. Les résultats sont meilleurs avec un texte composé spécialement par le maître, car, dans les morceaux littéraires, le vocabulaire est souvent inadéquat pour des enfants.

En terminant, M<sup>lle</sup> Mongenet remercia vivement M. Jaquet de son enrichissante causerie.

H. B.

## NEUCHÂTEL EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

Les restrictions de chauffage ont obligé les autorités communales de Neuchâtel à fermer le collège des Parcs dès Noël.

Malgré cette mesure, notre bibliothécaire, qui revêtira un costume de moujik pour l'occasion, se rendra quand même le samedi à son poste pour distribuer la manne intellectuelle à ses nombreux abonnés et faire les expéditions postales réclamées.

Mais une heure de présence dans des locaux si froids est un maximum ; aussi les portes ne seront-elles ouvertes que de 14 ½ h. à 15 ½ h.

En outre, les lendemains de fêtes, soit les samedis, 26 décembre et 2 janvier prochains, la bibliothèque sera fermée. Que nos fidèles habitués en prennent bonne note.

M. M.

## JURA CHRONIQUE JURASSIENNE

En cette fin d'année, diverses mesures ont été prises, dans le domaine scolaire, par les autorités exécutives et législatives de l'Etat bernois. Certes, ces mesures paraissent bien anodines en comparaison des événements qui se déroulent sous d'autres cieux et marqueront la civilisation de demain d'une empreinte profonde. Il n'en demeure pas moins qu'elles intéressent au premier chef les serviteurs de l'école et maintes familles.



Le Conseil exécutif vient de fixer un *numerus clausus* pour les admissions aux Ecoles normales, établissant ainsi un premier barrage — à effet assez lointain — contre la pléthore. En 1943 et 1944, les écoles normales du Jura — Porrentruy pour les instituteurs et Delémont pour les institutrices — sont autorisées à admettre 6 élèves par classe, et les écoles normales de l'Ancien canton — Hofwyl pour les garçons, ainsi que Muristalden, établissement privé, Berne et Thoune, pour les jeunes filles — 8 élèves par classe.

Cette mesure, dont nul ne discute l'opportunité, contribuera, dans quelques années, à améliorer la situation des instituteurs sans place.

\* \* \*

En 1936, alors que la République de Berne se débattait dans une angoissante situation financière, le Grand Conseil avait adopté un programme massif d'économies, qui n'avait épargné aucun secteur administratif. Le nombre des inspectorats scolaires, notamment, avait été ramené de 12 à 10. Avouons, même si l'on admet que l'inspecteur bernois n'est pas un conseiller pédagogique — car il n'en a pas le temps ! —, mais plutôt un fonctionnaire chargé de veiller à la stricte application de la loi scolaire par les communes, que 12 inspecteurs, pour un canton de 700 000 habitants, constituent une équipe bien réduite !

Après 6 ans d'essais et d'expériences, il a bien fallu constater que 10 inspecteurs ne suffisent même pas à la surveillance la plus paternelle qui soit et à l'expédition du tran-tran administratif. Le Grand Conseil bernois, sans se faire tirer l'oreille, a décidé de porter de nouveau de 10 à 12 le nombre des inspectorats scolaires.

Nous souhaitons que le Jura, cet enfant terrible mais souvent délaissé du ménage cantonal, profite de cette organisation. En effet, jusqu'en 1936, le Jura comptait 3 arrondissements ; un des arrondissements jurassiens fut supprimé, ainsi qu'un arrondissement de l'Ancien canton. La minorité jurassienne faisait donc les frais de l'opération. Un inspecteur scolaire jurassien — bilingue, il est vrai — se vit attribuer un arrondissement de langue allemande. Le retour au *statu quo ante* permettra, nous l'espérons, la reconstitution des anciens arrondissements X, XI et XII, de langue française. Le corps enseignant le désire ardemment.

#### BIBLIOGRAPHIE

**Revue historique vaudoise**, 5<sup>e</sup> livraison (septembre-octobre 1942). —

On s'abonne à toute époque à l'Imprimerie Centrale S. A., 7, rue de Genève, Lausanne. — Fr. 8.— par an.

*Sommaire* : Un double anniversaire. — Voyage dans la Cure de Noville en septembre 1827, récit inédit par Herminie Chavannes, avec un avant-propos de Ch. Schnetzler. — L'Académie de Lausanne sous la République Helvétique, par Hélène Kern. — Le régent et ministre Jean-Louis Borgeaud (1764-1835), par † André Kohler et Louis Junod.



## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES LA VIPÈRE ASPIC

#### *Action du venin sur l'homme ; traitement de la morsure.*

La morsure est immédiatement douloureuse, les marques des dents s'entourent d'une tuméfaction violette. Coloration et enflure s'étendent ensuite sur une grande surface. Les morsures dans les veines sont dangereuses, le venin produisant rapidement des actions à distance. Les plus dangereuses sont celles qui atteignent une région richement irriguée, surtout si elles sont produites par un grand exemplaire affamé, par temps chaud.

Les symptômes généraux consécutifs à une morsure grave sont les nausées, le vomissement, la diarrhée, l'hémorragie des muqueuses, l'atonie cardiaque, des désordres respiratoires, des défaillances.

Quand l'évolution est favorable, la guérison intervient en quelques jours (4 à 7 jours) ; pourtant, il arrive que des troubles se manifestent après des années ou se reproduisent périodiquement. La mortalité est évaluée très diversement (2 à 4 %, 2,8 %, 8,5 % selon les auteurs), elle est consécutive aux morsures négligées.

Le poison étant une albumine est sans effet, pris par la bouche, car il est digéré par la pepsine et la trypsine ; il va de soi que le tube digestif doit être intact.

Quant au traitement de la morsure, les avis sont divergents.

Un gardien de serpents d'un parc zoologique déclare renoncer à l'injection de sérum, par crainte d'une hypersensibilisation. Aux Indes, les stations gouvernementales remettaient aux employés un nécessaire avec couteau et permanganate. Il est impossible de savoir si actuellement ces stations sont pourvues de sérum.

Le chasseur de serpents W. Imhof, de Lausanne, mordu à l'index par une vipère noire près de Kandersteg, glissa d'abord en hâte le serpent dans son sac, puis incisa la blessure, se fit ligaturer le bras par son compagnon et se rendit à Kandersteg chez le médecin pour recevoir une injection de sérum. Il semble donc que ce chasseur ne craigne pas l'hypersensibilité au sérum comme le gardien cité plus haut, car ce n'est pas la première fois qu'il était mordu.

#### *Opinions de médecins.*

Une brochure émanant du Département allemand de l'hygiène, donne des conseils qui concernent la péliade, mais qui sont valables aussi pour l'aspic qui n'existe en Allemagne qu'en bordure de la Forêt Noire : ligaturer le membre, ligature qu'il faut relâcher de temps en temps pour éviter la gangrène — poser des ventouses — sucer, inciser,

cautériser, donc éloigner le venin autant que possible — rincer la plaie avec une substance oxydante, permanganate à 2 ou 3 % ou solution de chlorure de chaux à 5 ou 10 % ; l'application d'alcali volatil, d'alcool ou de teinture d'iode peut aussi être utile — se hâter vers un médecin, en cas de collapsus, pratiquer la respiration artificielle. L'ingurgitation de quantité d'alcool est contre-indiquée, même nocive. (Cette indication est nécessaire parce que l'idée est fort répandue que l'alcool serait une sorte de contrepoison.)

A ces conseils s'opposent ceux du Dr E. Meier-Schumann, Bâle, qui ne maintient que la ligature et le traitement par le sérum. Il voit dans l'injection la seule méthode sûre. Les hôpitaux de district et bien des médecins tiennent un sérum polyvalent actif pour toutes les espèces de vipères d'Europe. A l'apparition des symptômes généraux, il faut administrer du café fort. Le médecin en outre ordonnera des médicaments cardiaques comme la coramine. Cet auteur explique son opposition aux autres moyens : la cautérisation et l'incision ne servent à rien parce que le poison entre vite en combinaison et pénètre dans les tissus à travers les parois des vaisseaux, en outre ces traitements provoquent des infections secondaires car le sang, sous l'influence du venin, perd une bonne partie de ses propriétés antimicrobiennes ; la succion est dangereuse en cas de blessures même minimales des lèvres ou des muqueuses buccales ; le permanganate à faible concentration est sans effet, il est nocif pour les tissus quand il est concentré ; l'alcool est nuisible parce qu'il accélère la circulation et provoque ainsi la propagation du venin, or, le plus souvent, le venin n'agit que localement et il faut favoriser cette localisation ; d'ailleurs l'administration d'alcool est exclue avec les enfants.

Le Dr M. Petitpierre, médecin à St-Moritz était déjà arrivé aux mêmes conclusions (1934). Il met en valeur l'importance de la ligature immédiate et du traitement sérique. Cependant, quoiqu'il admette que médicalement la valeur de l'alcool soit douteuse, il estime que les résultats empiriques ne peuvent être récusés complètement.

En résumé :

L'utilité de la ligature et de l'injection de sérum est incontestée. (Le danger d'hypersensibilisation ne saurait menacer que les professionnels.)

L'incision de la blessure et le traitement au permanganate sont pratiqués par les initiés mais déconseillés par des médecins. Il faut se méfier sérieusement de la succion. L'ingestion d'alcool n'est pas jugée unanimement dans le corps médical.

J'aimerais ajouter que l'immobilisation du membre mordu (par exemple, le bras en écharpe) peut être utile, parce qu'alors la diffusion du venin est moins rapide qu'avec des mouvements actifs.

*Traduit et partiellement-résumé par E. D. A. STEINER, Berne.*

### Appendice.

Pour ne pas rompre la lecture du texte de Steiner, j'ai groupé ici quelques observations :

1° En Suisse romande, à Genève en tout cas, on craint beaucoup « la vipère cuivrée » qui n'est pourtant que la variété rouge de l'unique espèce de vipère rencontrée dans le pays de Genève, l'aspic.

2° Rollinat, pour reconnaître une vipère aspic signale que le relèvement de son museau est parfois visible par l'ombre portée qu'il donne sur le sol.

3° Le même auteur décrit un combat entre un lézard vert et la vipère aspic qui prouve qu'à l'occasion c'est le saurien qui attaque, même vigoureusement, car il mord « en bouledogue » et ne lâche donc pas prise. D'ailleurs ce lézard paraît immunisé contre le venin de vipère.

4° Concernant l'absence d'audition des serpents, Fatio disait déjà : « L'influence pour ainsi dire magnétique, que l'on attribue généralement à la musique sur les serpents, ne paraît pas plus confirmée que celle que le regard du reptile devrait exercer sur sa proie. Les concerts variés que Lenz a donnés aux diverses espèces qu'il étudiait en captivité ne lui ont jamais permis de voir chez ces animaux la moindre indication de perception ou de sensation quelconque.

La crédulité des gens a été, sur ce point comme sur tant d'autres, largement exploitée par les jongleurs et les charmeurs de tous les pays.

Il remarque encore que le sifflement des serpents surexcités semble produit par le passage rapide de l'air pulmonaire à travers l'encoche du museau fermé.

5° Les troubles dus au venin de vipère sont surtout circulatoires, comme ceux du venin de crotale. L'auteur ne précise pas qu'il existe un autre type de venin, le type du cobra, dont l'action est surtout nerveuse, morsure peu douloureuse, engourdissement, lassitude, syncopes.

6° A propos du chasseur W. Imhof, Steiner ajoute deux notes intéressantes. Dans la première, il conteste l'affirmation de ce spécialiste, que les serpents ne se nourrissent pas spontanément en captivité. Il suffit pour qu'ils le fassent de chauffer le terrarium *par le sol* et non pas au moyen d'une lampe électrique.

Dans la seconde, il s'agit d'hypnotisation. Imhof raconte qu'un merle sur une branche montrait les signes de la plus grande excitation. Il soulevait ses ailes comme un coq de bruyère dansant, tremblait et sautillait le long de sa branche à l'extrémité de laquelle W. Imhof aperçut une vipère. Celle-ci s'élança et tua sans peine l'oiseau dès qu'il fut à sa portée. Le chasseur en conclut que le merle ne pouvait s'envoler, attiré et hypnotisé qu'il était par le serpent. Malheureusement il

négligea l'examen des alentours. Voici sans doute, dit Steiner, ce qui se passa : à proximité se trouvait le nid du merle avec sa couvée et c'est ce qui retenait l'oiseau. Le merle conscient d'un danger pressant était en état de « réaction critique ». Il a réagi avec les moyens dont il disposait dans le sens d'une tentative d'intimidation qui n'a eu d'ailleurs aucun succès.

7° Physalix dit que dans la pratique, on obtient de l'hypochlorite de chaux, le meilleur antidote contre le venin de serpent, en mélangeant une partie de chlore du commerce à soixante parties d'eau. Ce chlore du commerce se présente sous forme de poudre blanche.

E. DOTRENS.

### LES DÉSINENCES VERBALES

On sait combien l'orthographe des terminaisons verbales est pour nos écoliers — et pour maints adultes — une occasion de chutes. Cela tient tout d'abord aux difficultés réelles de la conjugaison française ; mais aussi, je crois, à la façon dont le « Cours de langue » présente ces difficultés.

Le « Cours de langue » répartit les verbes en trois groupes : verbes en *e*, verbes en *is* et verbes en *s*. C'est là une classification de philologues, fondée sur l'étymologie. Mais elle est de peu d'utilité pour les maîtres d'orthographe que nous sommes ; car, au point de vue strictement orthographique, elle est à la fois surcomplète — avec ce groupe des verbes en *is*, qui sont tout simplement des verbes en *s* — et incomplète — car elle ne rend pas compte des désinences d'un certain nombre de verbes, qui sont parmi les plus employés de la langue.

En réalité, au point de vue qui nous importe, la conjugaison française se présente ainsi :

à l'indicatif présent, il y a un groupe de quatre mille verbes ayant aux trois personnes du singulier les terminaisons E ES E ; un groupe de quatre cents verbes ayant S S T ; un groupe de peut-être une vingtaine de verbes ayant DS DS D ; et quelques autres ayant des terminaisons variées (avoir, aller, vaincre, pouvoir, etc.) ;

au passé simple, il y a deux (ou quatre) systèmes de désinences ;

à l'imparfait, au futur, au conditionnel et au subjonctif il n'y en a qu'un.

Tout le reste est complication superflue. *Pour orthographier correctement une forme verbale quelconque, il est absolument inutile de savoir si elle appartient à un verbe en e, en is ou en s.*

Nos écoliers, avant même d'entrer à l'école, savent fort bien dire : je m'amuserai, je me guérirai, je t'attendrai ; ce qui les embarrassera plus tard, c'est la forme écrite de la désinence *rai* — et cette forme ne dépend pas du groupe.

\* \* \*



J'irai plus loin. Pour écrire correctement le verbe d'une proposition, *il n'est presque jamais nécessaire de savoir à quel temps il appartient*. Il suffit de connaître le tableau des terminaisons par personnes et par nombres, et ce tableau est extrêmement simple. Le voici :

E	AI	S
ES	AS	S
E	A	T
	ONS (ou MES)	
	EZ (ou TES)	
	NT	

Ce tableau résume les désinences de tous les verbes, réguliers ou irréguliers, du premier, du deuxième ou du troisième groupe, — à tous les modes et tous les temps (sauf l'imparfait du subjonctif, que nos élèves n'emploient d'ailleurs jamais).

*Exceptions :* je peux, tu peux, il peut ;  
 je veux, tu veux, il veut ;  
 je vaux, tu vaux, il vaut ;  
 je vais, tu vas, il va ;  
 je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied ;  
 je vaincs, tu vaincs, il vainc ;  
 l'indicatif présent des verbes en *dre* (DS, DS, D),  
 sauf de ceux en *indre* ;  
 que j'aie, que tu aies, qu'il ait.

\* \* \*

Depuis un certain nombre d'années, je ne fais plus mémoriser par mes élèves le tableau de désinences verbales tel que le donne le « Cours de langue » ; mais j'exige qu'ils sachent impeccablement le tableau des neuf terminaisons du singulier que j'ai données ci-dessus, plus la liste des exceptions (moins les verbes vaincre et s'asseoir). C'est là un effort qui est à la portée de tous les élèves, même des moins doués. La correction d'une forme verbale quelconque en devient quelque chose d'à la fois très rapide et très facile. Voici à peu près comment les choses se passent :

— Alfred, je lis dans ta dictée : « Il se *trompais* souvent ». Dis-moi les terminaisons des verbes.

— E, ES, E ; AI, AS, A ; S, S, T.

— Bien. Conjugue.

Je me *trompais*, tu te *trompais*, il se *trompait*...

Je ne le laisse pas aller plus loin.

— Les terminaisons, pour ce verbe-là ?

— S, S, T.

— Alors : « il se *trompait* » ?



— T.

— Bien. Mais je trouve dans ta composition : « S'il pleut demain, je ne *pourrais* pas aller à Lausanne ». Conjugue.

— S'il pleut demain, je ne pourrai pas aller à Lausanne, tu ne pourras aller à Lausanne, il ne pourra...

— Terminaisons ?

— AI, AS, A.

— Bon. Ici ?

— AI.

Et voilà. Point de laborieuses recherches du mode et du temps, avec une chance sur deux de se tromper — car Alfred est un élève médiocre — ; ni de poursuite périlleuse, au fond de la mémoire, des désinences du futur simple, qu'il s'agit de ne point confondre avec celles du conditionnel.

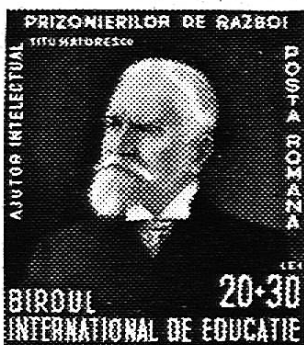
On m'objectera que je prive mon Alfred d'un exercice intellectuel et grammatical plein d'intérêt. Je devrais lui expliquer que l'indicatif exprime une action certaine, tandis que le conditionnel exprime un fait soumis à une condition. Après quoi il ne me resterait plus qu'à lui faire comprendre pourquoi il doit cependant écrire : « S'il pleut demain, je n'irai pas... » quoiqu'il n'y ait rien de moins certain ni de plus conditionnel qu'un projet qui dépend du temps que le bon Dieu fera...

A l'occasion, je veux bien. Mais je crains bien qu'ensuite Alfred ne confonde tout aussi fréquemment le futur et le conditionnel. Et je ferai remarquer qu'il y a un verbe dans chaque proposition, donc une vingtaine dans la moindre page ; et qu'au point de vue orthographique la lettre *qui passe pour la mieux écrite* est celle *qui contient le moins de fautes*.

Dans ce domaine, le résultat seul compte.

H. R.

## INFORMATIONS PRISONNIERS DE GUERRE ET PHILATÉLIE



Le Service d'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre, créé par le Bureau international d'Education au début des hostilités, a envoyé aux camps de prisonniers de guerre des divers continents près de 300 000 volumes scientifiques et littéraires représentant une valeur d'un million de francs suisses.

Cette activité humanitaire a pu se poursuivre grâce aux subventions des gouvernements belligérants ou neutres, grâce à l'aide des organisations culturelles et éducatives et au rendement des timbres édités par le Bureau.

Le gouvernement de Roumanie vient d'émettre dans la collection du B. I. E. un timbre-poste à l'effigie du grand éducateur roumain Titu Maiorescu. Le timbre Maiorescu paraît en trois couleurs différentes, violet, brun et bleu, et sous forme d'un bloc spécial de trois timbres.

Le montant de la surtaxe de l'émission Maiorescu est versé au Service d'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre du Bureau international d'Education. Le produit de ce nouveau timbre contribuera donc au développement d'une de ces œuvres humanitaires de portée mondiale qui font honneur à la Suisse.

Grâce à l'émission d'un timbre-poste dans la collection des grands éducateurs, les timbres parus précédemment — Pestalozzi et Père Girard — acquièrent la valeur de timbres « précurseurs ». Nous rappelons que le Bureau international d'Education envoie gratuitement, sur demande, l'album permettant de collectionner les timbres émis au profit de son Service d'aide intellectuelle.

### TEXTES LITTÉRAIRES    **AUTOMNE**

Il n'y a plus de feuilles aux pommiers, plus que des pommes rouges : — rouges comme les joues des fillettes qui descendent du pâturage en soufflant sur leurs doigts noirs.

Il n'y a plus de raisin aux vignes, plus que des feuilles jaunes : — et les vignes sur les coteaux (au-dessus, un bandeau de taillis et de bois), les vignes sur les coteaux ronds, les vignes, feuilles jaunes, sont comme de gros tas de paille avec des branches par-dessus.

Il n'y a plus de barques sur le lac, plus que des mouettes : — la bise souffle et le lac est vert, la pluie tombe et le lac est gris.

Il fait bon marcher maintenant sur les routes du pays : — partir le matin, le col relevé, dans le brouillard, la route est boueuse ; s'asseoir à midi sur le talus, la route au soleil est poudreuse ; et rentrer le soir, la route est sonore, à la nuit précoce, lorsque déjà dans les villages les lanternes sont allumées.

Et quand les montagnes se découvrent, avant la nuit, on se dit : — « Tiens, il a neigé sur la première chaîne. »

(Cités et pays suisses.)

G. DE REYNOLD.

### LES LIVRES

**Le verger derrière la porte**, par Emilia Cuchet-Albaret. Editions du Bouquet d'images, Genève.

En présentant à nos lecteurs *Le Jardin aux Pivoines*, nous avons dit tout le bien que nous pensions de ce recueil. Le nouvel ouvrage de Mme Cuchet-Albaret est de la même veine : les bêtes et les choses, dans

un monde qui se situe entre la réalité et la fantaisie, vivent leur vie quotidienne. La poésie, parant de son prestige de menus événements, en fait les sujets de délicats poèmes où l'auteur a mis le meilleur de son art.

De belles estampes japonaises nous donnent le portrait des habitants du *Verger derrière la porte*. Ceux qui pénétreront dans ce verger y découvriront de bien jolies choses. ALB. R.

**Guillaume Tell et les Trois Suisses**, par Henri Naef, Editions Spes, Lausanne.

Nous n'avons guère le loisir de lire les nombreux ouvrages érudits traitant des origines de notre Confédération. C'est pourquoi nous savons gré à M. Henri Naef de mettre à notre portée, dans un livre clair et concis, les résultats obtenus par les historiens qui ont interrogé et confronté les traditions populaires et les documents. En cicérone averti, l'auteur de « Guillaume Tell et les Trois Suisses » guide son lecteur dans le dédale des hypothèses et des certitudes. Une notice chronologique des ouvrages, écrits ou traduits en français, relatifs aux origines de la Confédération termine le volume. Les maîtres qui enseignent l'histoire nationale liront avec intérêt et profit cet excellent opuscule. R. JD.

**Mon beau pays. Voyage du petit Jean à travers la Suisse**, par Marthe Reymond. Delachaux et Niestlé, éditeurs.

« Va, découvre ton pays » nous a dit la propagande touristique. « Mon beau Pays » invite aussi nos enfants à entreprendre un voyage à travers la Suisse, pour en admirer les visages variés et pour percevoir les échos de son passé. Nos jeunes lecteurs feront ce voyage en compagnie d'une famille, aux côtés de deux enfants ; ils se sentiront d'emblée à l'unisson de leurs amis pour partager leurs joies et leurs étonnements. Ils apprendront à voir et à connaître, ils goûteront aussi les pages empreintes de fantaisie. Ils rêveront au voyage des quatre gouttes d'eau tombées sur le Gothard et à la promenade dans la ville de Berne, sur le dos d'un ours, par un clair de lune magique.

Cette découverte fraîche et simple éveillera chez beaucoup d'enfants l'amour du pays. H. JEANRENAUD.

**Pour tenir ! Calendrier de la famille pour 1943.** Editions Labor.

Contempler, grâce à cette publication, les merveilles de la statuaire chrétienne du XIII<sup>e</sup> siècle ornant les cathédrales de Reims et de Paris, c'est revenir à la source même de leur inspiration. Ceux qu'écoeurent et scandalisent les horreurs du temps présent trouveront dans cette vision d'art un puissant réconfort.

**Loto Winkelried (Loto historique suisse).** Editions Spes.

Ce jeu, composé de 16 cartons et de 80 numéros couvre le champ entier de nos annales helvétiques. Il sera un auxiliaire précieux du premier enseignement de l'histoire nationale.



## NOUVEAUTÉS

BLANCHOD, D<sup>r</sup> FRED :

### **DANS L'ASIE DES HOMMES BRUNS**

Un volume in-8° sous couverture illustrée en couleurs, avec 32 photos  
et 1 carte . . . . . broché Fr. 7.—  
relié » 9.50

Ce voyage aux Indes intéressera particulièrement le public, au moment où l'on cherche à comprendre ce que sont les peuples si divers qui habitent ces terres immenses, aujourd'hui menacées par la guerre.

BURNAND, D<sup>r</sup> RENÉ :

### **AINSI FUT LE MATIN**

Un volume in-8° carré . . . . . broché Fr. 3.75  
relié » 6.—

Ce roman sans histoire est le récit de l'enfance puis de l'adolescence d'un futur chirurgien qui conte ses souvenirs ; c'est l'analyse des phénomènes d'ordre intellectuel et moral qui se succèdent dans la formation d'un caractère.

CHABLE, J.-ÉD. :

### **LE MAITRE DU SOLEIL**

Un volume in-16 . . . . . broché Fr. 3.50

Au val d'Anniviers, une tempête folle s'abat, destructrice ; elle s'étend et désole le monde : la terre se refroidit, toute vie est menacée. Cependant un savant génial sauve le val de la mort et l'épopée valaisanne se termine par le triomphe de la vie et de l'amour.

CLAUDE, GEORGE :

### **THÈMES ÉTERNELS**

Un volume in-16 . . . . . broché Fr. 3.50

Ces messages émouvants et toniques sont encore la pensée de celle qui fut un guide fidèle pour tant de femmes et qui combattit le découragement sous toutes ses formes.

GEILER, EMILIO :

### **LE DRAME DE L'EXPRESS DU GOTHARD**

Traduction de E. Monastier, avec préface de J.-E. Chable.

Un volume in-16, avec couverture illustrée . . . . . broché Fr. 3.50

L'auteur de ce roman du rail est mécanicien sur la ligne du Gothard. C'est l'œuvre sincère d'un travailleur sensible et intelligent qui aime et connaît son métier ; ce sont des souvenirs de travail dont l'édition allemande a eu grand succès.

MESTRAL-COMBREMONT, JULIE DE :

(Réimpression.)

### **LA NOBLE VIE D'UNE FEMME : JOSÉPHINE BUTLER**

Un volume in-16 avec couverture illustrée et deux hors-texte . . . . . broché Fr. 3.75  
relié » 6.—

Dans ces pages captivantes et souvent dramatiques, cette existence d'une exceptionnelle richesse intérieure se déroule sous nos yeux tout entière : âme ardente, âme héroïque, telle fut Joséphine Butler.

SPIRO, LOUIS :

### **L'ALPE INSPIRATRICE**

Un volume in-8° carré avec couverture illustrée . . . . . broché Fr. 4.50

Montagnard passionné, guide par vocation et pasteur, l'auteur fait part de ses réflexions et de ses souvenirs. Il scrute l'âme de la montagne, la décrit sous ses multiples aspects : génératrice d'énergie et tonique pour ceux qui parent aux dangers qu'elle comporte.

# **LIBRAIRIE PAYOT**

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

NOUVEAUTÉS :

**ESCALES CHEZ LES PÊCHEURS DE PERLES**

par  
le Dr FRED. BLANCHOD.

Un vol. in-8° sous couverture en couleurs, avec 32 photos et 1 carte :  
broché . . . . . Fr. 6.—  
relié . . . . . » 8.50

Canal de Suez, Arabie, pêcheries de perles du Golfe persique, Ceylan et Zanzibar, jardin des tropiques, voilà de quoi captiver les amateurs de voyage!

**SUR LES ROUTES D'EUROPE**

par  
JEAN BUHLER.

Un volume in-16 . . . . . broché Fr. 3.50

Ces souvenirs d'un étudiant qui, à pied et sans argent traverse l'Italie, les Balkans, la Hongrie et l'Allemagne, sont vécus et contés en un style nerveux.

**LE GROUPE FRANC DE GIROUC**

par  
CHARLES GOS.

Un volume in-16 . . . . . broché Fr. 3.50

Suite de croquis poétiques et réels de la vie militaire suisse dans les montagnes du Valais, souvent pleins d'entrain et de vie.

**MADELEINE BLANCHARD**

*Nouvelles*  
par  
HENRY VALLOTTON.

Un volume in-8° carré . . . . . broché Fr. 3.75

Gaies ou tragiques, riches en observations rapides, ces nouvelles palpitent de vie, ce sont de petits tableaux colorés et alertes.

Réimpressions :

**LE GÉNÉRAL DUFOUR 1787-1875**

par  
EDOUARD CHAPUISAT.

Un volume in-8° carré, avec 8 hors-texte . . . . . broché Fr. 5.—  
relié » 7.50

Cette vivante étude d'un grand chef est un portrait attachant de celui qui fut un exemple de courage physique, d'intelligence, de valeur morale et de patriotisme.

**MARINS D'EAU DOUCE**

par  
GUY DE POURTALÈS.

Un vol. in-8° carré, illustré . . . . . broché Fr. 3.50  
relié » 6.—

Evocation charmante de l'ancienne Genève patricienne et calviniste, du lac avec ses barques à voiles latines et de l'ambiance paisible des débuts du XX<sup>e</sup> siècle.

**LIBRAIRIE PAYOT**

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle



DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

# BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE  
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE  
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

ÉDUCATEUR  
ALB. RUDHARDT  
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN  
CH. GREC  
VEVEY, rue du Torrent, 21

Administration et Editeurs responsables :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33  
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

Responsable pour la partie des Annonces :  
PUBLICITAS S. A., SUCCURSALE DE LAUSANNE

---

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 8.— ; ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

# Skieurs

Pour passer d'agréables vacances montez au chalet "LES COLOMBETTES", La Comballaz sur Aigle. Bonne pension. Prix modérés.

Arrangements pour séjours prolongés - S'adresser à Mme Volet - Tél. 634 12



## "AU BLÉ QUI LÈVE"

Bibliothèque circulante  
pour les jeunes de 6 à 18 ans

**La Vuachère, LAUSANNE**

Prêts de livres sur place

Envois postaux

Renseignements gratuits

Achetez vos  
vêtements chez

# DELAPRAZ

*Confection pour dames, messieurs et enfants*

**PRIX AVANTAGEUX**

2, rue Haldimand, au 2<sup>e</sup>

Grand magasin à l'étage

# PIANOS

droits et à queue  
neufs et occasions

Accords - Réparations  
HARMONIUMS

**PRIX TRÈS  
INTÉRESSANTS**

## L. KELLER

Acacias 40 - GENÈVE

# PERLES

en bois, globul., cubiques, cylindr., etc. pour  
calcul **MONTESSORI**, travaux manuels, etc.  
Qualités supérieures. — Prix avantageux.

**F. RUDIN**, Bienne, r. Dufour 59